

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF À LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° 570/2025/CAL-MOEA**

\*\*\*\*\*

**Objet** : Étude architecturale et suivi des travaux de réalisation et d'équipement du centre d'addictologie au niveau de la commune de Lahraouiyine.

----\*----

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMÉNAGEMENT
2. Date d'ouverture des plis : lundi 16 juin 2025 à 11h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
  - Journal n° 1 : ASSABAH, Édition du 22/05/2025
  - Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 22/05/2025
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
  - Portail Marocain des Marchés Publics, le 22/05/2025
  - Site web de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT, le 22/05/2025
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :

Nom de l'Architecte	
1	Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ

7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs :
  - ✓ Néant
8. Montants des estimations sommaires :

Nom de l'Architecte		Montant estimations avant rectification	Montant estimations après rectification
1	Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ	1.495.000,00 DH HT	1.495.000,00 DH HT

9. Liste des candidats admissibles sans réserve :

Nom de l'Architecte	
1	Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ

10. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

11. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Propositions techniques :

✓ Néant

12. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Nom de l'Architecte		Taux d'honoraires en % (HT)
1	Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ	5,00%

13. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ	5,00%

14. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux du Jury : 16/05/2025

Fait à Casablanca, le 16/05/2025

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID

